Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 19

Artikel: Opéra

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

clients. Les bourreaux ne peuvent en constituer sur la tête des condamnés qu'ils vont exécuter. »

Quatrième interruption. Cinquième prise.

« Du mandat. — Le mandat est un acte par lequel une personne en charge une autre de la remplacer dans une circonstance définie. Il y a deux sortes de mandats : les mandats de poste et les mandats d'arrêt. Il est plus agréable de recevoir les premiers que les derniers. »

Cinquième interruption. M. Duboisec se mouche. Sixième prise.

« Des hypothèques. — L'hypothèque est le mont-de-piété des immeubles. Le contrat de vente doit spécifier si les bâtiments sont couverts en tuiles, en ardoises, en zinc, ou d'inscriptions hypothécaires. »

» De la prescription. — La prescription est le délai que doit laisser écouler l'homme intelligent entre le jour où il a emprunté de l'argent et celui où il est en droit de ne pas le rendre. »

M. Duboisec crache, se mouche une seconde fois et prend une septième prise. Puis, entendant frapper dix heures à l'horloge: « Nous continuerons ces définitions dans la prochaine leçon. » Il plie ensuite ses papiers dans sa serviette et disparaît: mais il rentre aussitôt en salle. Il avait oublié son tabac dans le pupitre de la chaire.

Aigle, le 30 avril 1892.

C. T.

Onna démanda ein mariadzo.

Dè bin savâi démanda oquie, on l'a pe châ què dè quequelhi ein lo démandeint, et on baillè pe vito, quand n'est pas on bocon dè pan, à clliao qu'ont, qu'à clliao que n'ont rein.

Cé diablio d'ardzeint, tot parâi, fâ bin dâo bin et bin dâo mau. Clliâo qu'ein ont, que pâovont férè cein que volliont, font bin soveint einviâ âi pourro diastro que sont d'obedzi dè dzourè sein poâi s'accordâ cein que lâo farâi tant pliési. Assebin, quand on ein a pas, et quand bin on sarâi bio luron, faut tsouyî dè sè trão amoratsi de 'na galéza pernetta, kâ se la gaupa plié à n'on potu que n'est pas avoué rein, à n'on bordon qu'a oquiè à preteindre, ao mémameint à n'on vîlhio cocardier que porrâi étrè son père, mâ qu'a prâo mounïa, vo z'étès sû d'étrè pliantâ quie, kâ n'ia pas! clliâo tsancrès dè pernettès tiront adé dâo coté dâi batz.

Lo valet à Biquelet, que reluquâve la bouéba à Dzemotton, l'a bin vu. Coudessâi bin lâi contâ fleurette et lâi teni lè pî âo tsaud, cein n'a rein*servi et portant tsacon sè créyâi que cein volliâve fini pè on bet d'accordâiron; mâ m'einlévine s'on bio dzo, on vîlhio tourlourou de 50 ans, retso coumeint on crâisu, et qu'avâi per hazâ vu la grachâosa à n'onbatsi iô l'étiont ti dou, ne s'ein est pas

einfaratâ! L'a bintout z'u fé cognessance avoué Dzemotton et sa fenna, qu'étiont assebin z'u à cé batsi, et quand l'a étâ sû dâo pére et dè la mére, s'est adressi à la bouéba; mâ po ne pas l'épolailli avouè sa vîlhie frimousse, lo gaillâi, qu'avâi dè l'esprit, lài a de:

— Grachâosa! vo mè pliédè gaillâ; su vîlhio et vo z'étès dzouvena, volliâivo étrè ma véva?

La felietta s'est messa à rirè d'ourè cein qu'on lâi démandâvè; mà asse râi que n'einludzo, l'a rumina l'afférè dein sa téta, l'a peinsa: vaut onco mî què Biquelet, et l'a de: Oï. Et tot a étà de.

Le temps est lourd.

Toutes les fois qu'on se trouve dans certaines conditions de l'atmosphère où l'on ne peut se mouvoir qu'avec difficulté et où l'on est abattu par le moindre exercice, on répète avec une certaine assurance: « Comme l'air est lourd, comme le temps est lourd. » C'est tout juste le contraire qu'il faudrait dire. En effet, la colonne d'air qui pèse sur nous dans ces circonstances est beaucoup plus légère et nous charge beaucoup moins que lorsque nous supportons sans peine des exercices continuels.

La justesse de cette assertion est aisée à démontrer. Nous éprouvons de la difficulté à nous mouvoir, nous sommes lourds lorsque le baromètre baisse; nous éprouvons au contraire un sentiment de vigueur et d'énergie quand le baromètre est très élevé.

Le baromètre ne baisse que parce que la colonne d'air qui passe sur le mercure de la cuvette n'est pas assez lourde pour faire contrepoids à la colonne de mercure du tube. L'air, dans ce cas, est donc infiniment plus rare, moins pesant, et il n'y a que nous de lourds, c'est-à-dire moins propres au mouvement.

L'état de l'organisme alors est une espèce de pléthore passagère; les liquides du corps tendent à se dilater, font effort contre les parois de leurs vaisseaux, les veines sont gonflées. Ces phénomènes, répétons-le encore, tiennent à ce que le poids, ou plutôt la pression de l'air n'est pas suffisante et non à ce que l'air est lourd.

Opéra. — Notre troupe lyrique, qui a fait si plaisir dans ses cinq premières représentations, a été moins heureuse dans Carmen. La critique s'est surtout portée sur le rôle principal, celui de Carmen, rôle si brillamment rendu sur notre scène il y a quelques années par Mmes Martrelli, Bouland et Galli-Marié. Mme Dorsay, excellente comédienne et douée d'une jolie voix, aura toujours beaucoup de succès dans l'opérette; mais cette voix ne comporte déjà plus un rôle tel que celui de Carmen, où son volume devient insuffisant, surtout dans les notes basses. — M. Bovet a chanté avec le talent que nous lui connaissons et qui lui a, dès le début, acquis toutes

les sympathies: beaucoup d'expression, notes hautes vaillamment données à pleine voix de poitrine; nuances délicates, jeu agréable.

— M. Vautier, qui a pu, dans le rôle du toréador, nous faire apprécier toute l'ampleur et le timbre superbe de sa voix, a été accueilli par de chauds applaudissements.

— Mme Vaillant, à laquelle il faut reconnaître une excellente méthode et une grande fraîcheur de voix, aurait bien plus de succès encore si ses notes étaient mieux soutenues et moins tremblotantes

Hier soir, belle salle et grand succès dans les Cloches de Corneville

Mot du logogriphe de samedi: — Etoile. — Ont deviné: MM. Leuba, Côte-aux-Fées; Tanner, Clendy; Kilchenmann, Gondo; I. Schmidt, Vaux; Salle de lecture, Lutry; Porchet, Tour-de-Peilz; Bastian, Forel; Reutler, Glion; Cailler, Vevey; Amiguet, Gryon; Penay, Dardagny; Delessert, Vufflens; Busigny, Yverdon; Favre, Romont; Dunoyer, Cressier; Grossen, Brévine; Margot et Genet, Ste-Croix; Maccaud, Louèche; Steiner, Duvoisin, Beaurivage, A. Ney, Lausanne; Collet, Duparc, Trossy et Orange, Genève; Zimmermann, Chavannes-le-Veyron; Mochli et Monod, Nyon; Ed. Mermod, Clarens; A. Tanner, Bulle — La prime est échue à M. Maccaud, à Louèche.

Charade.

Mon tout, fait bien solidement, Peut former partout des abris Sans danger pour le monde. Si mon premier trop vivement Roule sur ma seconde On pourra voir bien des débris.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

FAVEY. GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

a l'Exposition universelle et a la Fête des Vignerons.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vandois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,50. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 101.— De Serbie 3 % à fr. 81,— — Bari, à fr. 60,— — Bartetta, à fr. 38,50. — Milan 1861, à fr. 38,50. — Milan 1866, à fr. 11,75. — Venise, à fr. 25,— — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,— — Bons de l'Exposition, à fr. 6,— — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14, 25. — Tabacs serbes, à fr. 12,50. Port à la charge de l'achteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres thires. — J. DIND & Co., Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne.— Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administraon du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.